

Essai sur les tisserands de la Vallée de Joux

Ceux-ci, dans la commune du Lieu et au cours des âges, furent relativement nombreux. Selon divers listages nous allons tenter de mettre la main sur ces professionnels. Nous dépouillerons à cet égard notre supplément no 3 à l'histoire de la communauté du Lieu, Le Pèlerin, 1995 :

- 1695 Moïse Rochat, tisserand des Charbonnières, actif encore en 1737
- 1696 David Meylan, tisserand, du Lieu, actif encore en 1739
- 1700 Jean Rochat, tisserand des Crettets
- 1708 Abraham Rochat, tisserand de la Cornaz
- 1735 Daniel Rochat dit Bonhomme, tisserand
- 1735 Abram Cart, tisserand , actif encore en 1765
- 1757 David Meylan, tisserand (difficile de croire qu'il s'agisse de celui de 1696)
- 1766 David Moyse Rochat, tisserand des Esserts de Rive, actif encore en 1768
- 1769 Louis Rochat, tisserand, actif encore en 1784
- 1798 Abram David Rochat, tisserand
- 1798 Jaques Rochat, tisserand

Les listages de la même publication, en laquelle on trouvera toutes les références nécessaires, furent :

- 1802 Aucun de cité
- 1814 Meylan Abram, Le Lieu, tisserand
 - Nicole Charles Louis, Le Lieu tisserand et vendeur de sel
 - Meylan Frédéric, Esserts de Rive, tisserand
 - Rochat Jaques David, Les Charbonnières, tisserand
 - Rochat Abram David, Les Charbonnières, tisserand
 - Rochat Charles Louis, Les Charbonnières, tisserand
- 1816 Abram Meylan & fils, Le Lieu, tisserand
 - Le fils de Louis Piguet, ex-gendarme, Combenoire, tisserand
 - Frédéric Meylan, tisserand, Combenoire (Esserts de Rive)
 - Abram Isaac Rochat, tisserand
 - Frédéric fils d'Abram Moïse Rochat, Les Charbonnières, tisserand
 - Rodolph fils de Janos Rochat, tisserand
- 1827 Meylan Pierre Frédéric, Les Esserts de Rive, tisserand
 - Meylan David Henry, Les Esserts de Rive, tisserand
 - Meylan David Samuel et sœur, Le Lieu, tisserands
 - Rochat Charles Louis, Les Charbonnières, tisserand
 - Rochat Jaques David, Les Charbonnières, tisserand
 - Rochat Abram David, Les Charbonnières, tisserand

On le constate donc, la profession c'est bien maintenue tout au long du XVIIIe siècle, et même tout le premier quart du XIXe siècle. La profession disparaîtra peu à peu depuis là, et même rapidement, qui le sait, dans l'indifférence générale. Ainsi lors de l'enquête sur les professions de 1905, il n'y a plus aucune personne occupée dans le secteur.

Les derniers à avoir tissé, sont probablement les Meylan des Esserts de Rive. A ce propos l'on retrouvera avec plaisir les souvenirs de Rose Guignard, dans l'un de ses merveilleux écrits, Neiges d'antan, publié en 1941 :

IV

A la maison, la besogne ne manquait pas. Il fallait faire la récolte du lin dont les petites fleurs bleues se pressaient en une moisson serrée. Couper ces tiges, les sécher, les « batorer » pour en obtenir de la filasse, autant d'occupations pour les femmes qui savaient que la qualité du linge dépendait de leur activité. Il fallait que la mère pût pourvoir chacune de ses filles d'un trousseau convenable au moment de son mariage, et que de soins déjà jusqu'à ce que le lin soit prêt à être filé. Enfin la mère pouvait s'installer à son rouet du matin au soir, ne s'interrompant que pour les soins indispensables à son ménage. Tout en filant, elle songeait au livre qu'elle avait commencé et dont elle lirait un chapitre avant de se coucher comme récompense de la journée bien remplie.

Le lin filé devait être mis en écheveaux pour le blanchir, puis en pelotes serrées qui s'en iraient chez le tisserand. Celui-ci demeurait aux Esserts de Rive. Chaque année maman s'y rendait, traînant le petit char qui renfermait les précieuses pelotes, tout le travail de l'hiver. Elle prenait avec elle un de ses enfants. Chacun avait son tour. Cette course était une fête dont on parlait longtemps à l'avance. On se disputait à ce sujet jusqu'au moment où la mère devait intervenir.

- C'est à moi, disait Philippe.

- Ce n'est pas vrai, criaient les autres. Tu y es allé déjà une fois.

- Taisez-vous, fit la mère d'un ton bref. Cette année c'est au tour d'Amélie.

La question était tranchée, il ne resta plus qu'à attendre le jour mémorable où on se mettrait enfin en route. Il avait plu beaucoup pendant l'été. Les fenaisons étaient à peine terminées, car dès qu'on venait d'étendre le foin, la pluie entravait le séchage et la récolte. Aussi Amélie se demandait-elle avec inquiétude si le jour tant désiré ne viendrait jamais. Que de fois son attente avait été déçue. Enfin maman sortit du bahut les beaux pelotons. Il y en avait une grande corbeille.

- Nous irons demain, dit-elle.

Demain, est-ce possible ! Le bonheur et l'attente tinrent longtemps l'enfant éveillée.

Le lendemain, le jour se leva splendide. La mère et la fillette partirent de bonne heure dans l'après-midi, et tous les suivirent d'un œil d'envie jusqu'au tournant du chemin. Il fallait compter deux bonnes heures de marche. On était en août, et les premiers colchiques faisaient déjà pressentir l'automne. Les vaches broutaient la dernière herbe autour des chalets. Bientôt les pâturages redeviendraient déserts.

Le char cahotait sur le chemin pierreux. Amélie devait veiller à ce qu'il ne culbute pas dans les ornières en éparpillant son précieux contenu. On avait franchi les limites de la paroisse et maintenant on arrivait en vue du village du Sentier comprenant une trentaine de maisons alignées le long de la route au pied de la colline. Au centre se trouvait l'église couverte en bardeaux comme les autres habitations. Plus loin une bande d'enfants tapageurs jouaient devant un bâtiment de modeste apparence qu'Amélie reconnut bien vite, étant pareil à celui où elle se rendait chaque jour. C'était le collège. Et des enfants de tout âge profitaient de la récréation pour faire le plus de bruit possible, se bousculer et se chamailler. Ils étaient mieux habillés que les enfants des hameaux et Amélie serra instinctivement autour d'elle son tablier, en arrangea les plis, s'assurant que la vieille robe était cachée. Avec une timide coquetterie, elle passa sa main sur ses cheveux noirs partagés sur le front.



L'église du Sentier devant laquelle passèrent Amélie et sa mère s'en allant pour les Esserts de Rive, chez le tisserand

Ayant dépassé le groupe des écoliers, elle se retourna et attacha un long regard sur le collègue et ses alentours. Pressentiment joyeux ou crainte ? Elle avait effleuré le lieu de sa dernière demeure et s'acheminait vers le lac d'un bleu profond qui la fascinait et sur les bords duquel elle aurait voulu rester toujours ! Le long du chemin, les sorbiers montraient leurs grappes de corail. Il y avait sur le lac une barque à voiles. Des enfants jouaient sur le rivage et paraissaient si heureux ! Amélie aurait aimé aller près d'eux, plonger aussi ses pieds dans cette eau merveilleuse, et ramasser de jolis cailloux ronds. Elle s'attardait à les regarder quand sa mère la rappela.

- Allons, viens, il y a encore un bon bout de chemin jusqu'à la maison du tisserand.

Elle courut, à regret, rejoindre sa mère, reprenant courage à la pensée du régal qui l'attendait quand elle repasserait au Sentier. Ses frères et sœurs lui en avaient si souvent parlé en faisant claquer leur langue.

Pour arriver chez le tisserand, il fallait gravir un chemin raboteux le long duquel Amélie dut pousser le char de toutes ses forces. Enfin on put s'arrêter devant la maison au large avant-toit, pénétrer dans l'étroit corridor qui conduisait à l'atelier du tisserand.

C'était un homme âgé à la barbe et aux cheveux gris, assis devant son métier à tisser. Il avait devant lui plusieurs aunes de toile qu'il fit voir et palper à ses visiteuses. Là-dedans les ménagères couperaient les larges chemises, longues et raides, destinées à durer toute une vie.

Malgré toute sa besogne, il promit de faire au plus vite l'ouvrage demandé et le petit char allégé descendit gaiement la pente, sautillant sur les cailloux, quoique tenu d'une main ferme par la mère, heureuse du devoir accompli et voyant déjà par avance les chemises, les draps, les nappes, s'entasser en piles imposantes dans ses armoires.

Arrivées au village, les deux voyageuses entrèrent dans une boulangerie très modeste dite « Chez Armand » où maman acheta quelques petits pains. De là elles se rendirent au restaurant de l'Hôtel de Ville où on leur servit un peu de vin blanc. C'était là le régal si longtemps souhaité, dont le souvenir resterait à jamais gravé au cœur de l'enfant. Cette humble collation prise en tête à tête avec sa mère dans une auberge de village, lui paraissait une chose extraordinaire et magnifique dont elle parla toujours avec enthousiasme.

Quand elles se trouvèrent en vue de leur maison foraine, il était presque nuit. Toute la marmaille courait aux alentours, regardant si maman ne reviendrait pas bientôt. Enfin, la voilà ! Tous se précipitèrent à la rencontre de leur mère et de leur sœur, et quand chacun fut installé dans la chambre, les récits commencèrent. Amélie était au milieu du groupe et racontait avec animation tout ce qu'elle avait vu. Ses yeux brillaient, et elle donnait du charme à chaque détail, décrivant minutieusement le goût des petits pains et s'enthousiasmant au souvenir de la beauté du lac. Ah ! si l'on pouvait s'établir dans ce pays, le plus

beau du monde ! Mais son père était d'un autre avais. Rien ne valait ses forêts natales, rien ne pouvait être comparable à ces lieux familiers où il avait planté ses rejetons. Si pauvre, si austère que fut sa vie, il en savourait l'indépendance. Son domaine était petit, il en demeurerait le maître jusqu'au jour où l'un de ses fils en deviendrait le possesseur.

Tournons-nous maintenant du côté de l'Abbaye pour tenter d'y découvrir quelque autre tisserand.

1801 (ACA, RI 27) :

Henry Guignard, tisserand, L'Abbaye
Jean Rochat, tisserand, n'a que peu travaillé..., Les Bioux
Samuel Berney, tisserand, Les Bioux
Abram Samuel Golaz, tisserand, L'Abbaye
Samuel Rochat, tisserand, Les Bioux

1801 (ACA RI 18):

Abram Samuel Golaz, tisserand
Henry Guignard, tisserand
Jean Rochat, tisserand
Samuel frère de Jean Rochat, tisserand
Samuel Berney, tisserand

1814 (ACA, RA2) :

Rochat Jean Samuel de Félix, tisserand, L'Abbaye
Meylan Olivier, tisserand, L'Abbaye

1815 (ACA RE2) :

Olivier Meylan du Mont du Lac, tisserand
Pierre Abram Rochat & fils, tisserand
Louis feu Jean Henry Guignard à l'Abbaye, tisserand
Frédéric feu Frédéric Reamond des Bioux, tisserand
Henry d'Abram Isaac Berney, des Bioux, tisserand
Frédéric feu Abram Daniel Reymond, tisserand

1827 (ACA, RA 2, 2^{ème} partie) :

Meylan Olivier, Le Pont, tisserand
Reymond Frédéric feu Abram Daniel, Les Bioux, tisserand

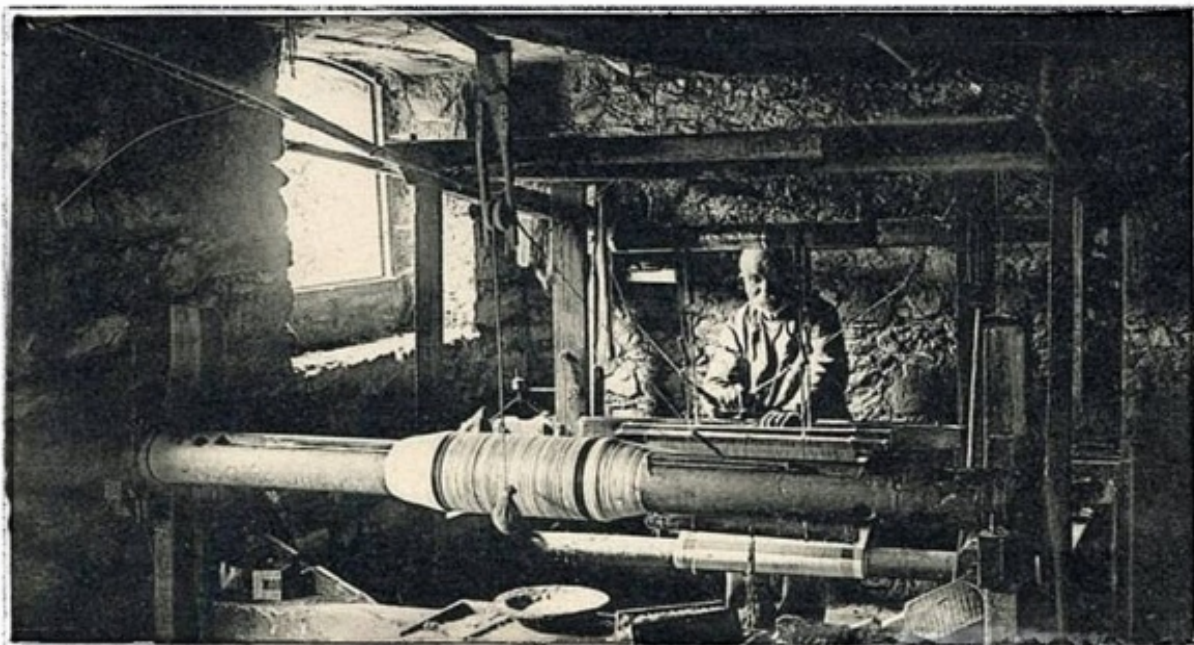
On peut faire les mêmes constatations quant à ces listages que pour la commune du Lieu, c'est-à-dire que la profession se maintient allègrement jusque dans le premier quart du XIXe siècle, pour probablement disparaître peu à peu. Ainsi Olivier Meylan, du Pont, plus précisément du Mont-du-Lac, aurait pu être le dernier tisserand de la commune.

Tisserand dans la commune du Chenit en 1799, selon le rôle des citoyens actifs :

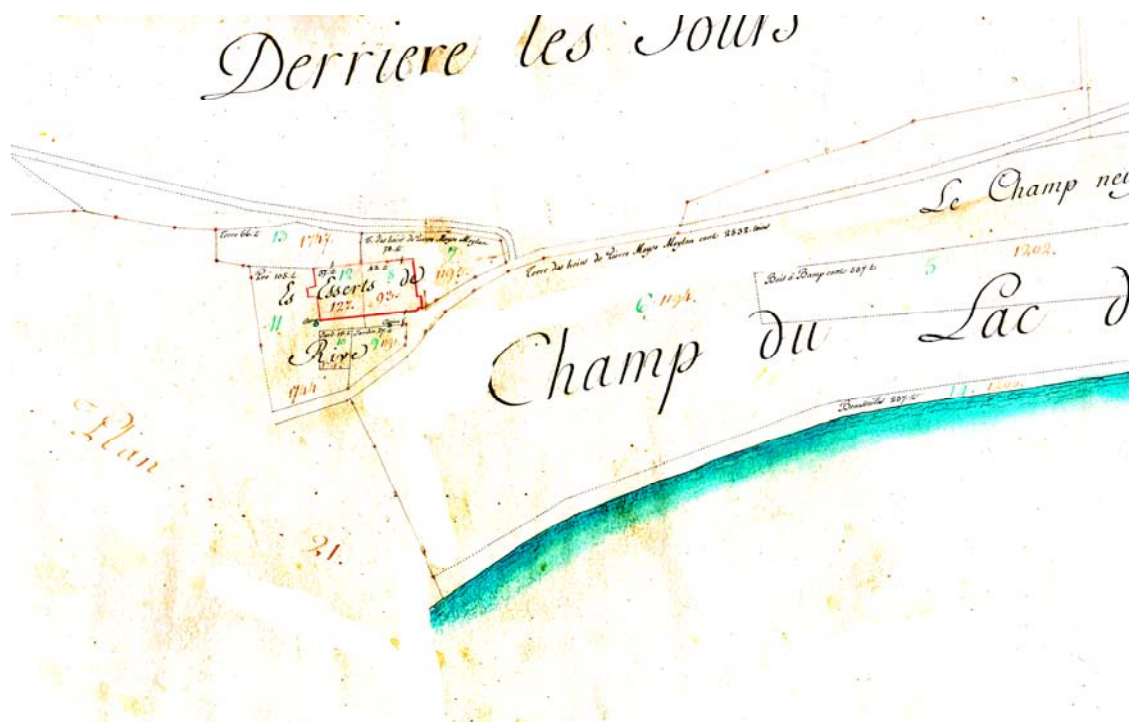
- 190. Philippe de Nicolaz Meylan, né en 1757, tisserand
- 197. Joseph Samuel feu Joseph Reymond, né en 1757, tisserand
- 364. David fils de Joseph Piguet, né en 1750, tisserand
- 383. Joseph Reymond fils de Joseph Reymond, né en 1749, tisserand
- 395. Jaques Louis Reymond feu Pierre, né en 1751, tisserand

Il y a donc cinq tisserands au Chenit à cette époque, chiffre que corrobore François Jéquier.

On ne peut malheureusement pas faire le compte de tous les tisserands de la Vallée à cette époque, puisque manque le chiffre pour la commune du Lieu. Les tisserands sont 10 pour les deux autres communes.



La difficile condition des tisserands d'autrefois, parfois installés dans une simple cave, comme ici.



Les Esserts de Rive en 1814. Alors y résidaient les frères Pierre Frédéric et David Henry Meylan, tisserands.



Le tisserand, de Van Gogh

Tisserands. Une localité isolée, mais d'une certaine importance comme le Lieu ne peut se dispenser de tissot du XVIe au XVIIe siècle. N'y cultivait-on pas le lin et probablement le chanvre ?

Les 3 premiers livres des reconnaissances ne font pourtant mention d'aucun de ces artisans avant l'époque bernoise. Cette lacune est susceptible d'une double explication : les premiers tisserands établis au Lieu, simples habitants venaient du dehors - si bourgeois, ces habitants ne possédaient pas de biens au soleil et n'avaient partant à traiter avec le commissaire rénovateur.

Le premier de nos tisserands connus, Maître Jacques Meylan disposait en 1600 d'un app de bâtiment adossé au four du village. ("Nos anciens Pignet" 221 sq).

Les communes nouvelles issues de celles du Lieu commencent sûrement au cours des âges de nombreux tisserands. Il faudrait scruter les archives pour en dresser la liste, ce à quoi je n'ai pu m'astreindre - ni les jetées de 1676 et 1681 1681, ni le recensement de 1715 ne font allusion à un tisserand quelconque. (L'état-civil pourrait renseigner).

Vers 1830, l'hôpital des pauvres du Chenit faisait tisser aux Bloux. A ma connaissance, les derniers métiers en activité se trouvaient à Combencire, aux Esserts de Rivaz et chez Tribillet. Le dernier tissot du Bas de la Combe, un Reymond, pratiquait encore vers 1880. Il me souvient de certains gros plotons grisâtres, retrouvés au fond d'un buffet que ma grand mère lui envoya à tisser.

Rien n'a subsisté de ces anciens métiers. Le tissage fut abandonné aux Esserts de Rivaz vers 1870. Celui des Pignet de Combencire, énorme bâtis remplissant toute une pièce, offert au musée du collège, ne put être admis faute de place; on le regrette; des particularités des métiers de chez nous, nous ne savons donc rien.

Autrefois, chacun devait s'adresser au tisserand. Il n'exista pas de petit métier à domicile. Sans doute, les tisserands s'occupaient-ils pareillement de tisser les draps. De ce temps-là, chaque famille ayant une ferme élevait quelques moutons, juste de quoi suffire à ses besoins. Quelques appareils à filer la laine, relégués depuis des générations parmi les toiles d'araignée du galetas rappellent encore que nos ancêtres savaient filer la laine. On s'étonne, en revanche qu'aucune foulé n'ait laissé de traces dans la région, ni dans la toponymie, ni dans la tradition.

Note sur le tissage. Dans les bonnes maisons pour s'éviter de la peine, on achetait parfois des toiles hors de la région. Le livre mémoire de mon arrière grand oncle, le secrétaire B. Golay, m'apprend qu'au cours d'un voyage à Berne pour le compte de la commune, il emporta 90 braches (1 aune) de toiles diverses (15 mai 1767). Une toile servit d'emballage. La même famille fit acquisition d'un rouleau de toile que colportait un natif de la Comté voisine. Mais aussi les comptes Golay portent mention de l'ourdissage de 12 rangs de toile chez la veuve Reymond, (1776 ?), la chaîne pèse 28 livres et la trame autant.

Tissage de la bourre de soie. Les autorités des trois communes oisières firent de louables et renouvelés efforts pour introduire d'autres industries dans la région. Le 21 août 1746, le sieur ministre Collet se présentait devant le Conseil des Douze de Lieu pour préconiser l'embauche d'un maître fleurétier lausannois. (fleuret ou chape, sorte de soie tirée de la bourre. Le fil de chape se mêle dans plusieurs étoffes avec de la soie ou de la laine, dict. Latré). Ce maître fleurétier devait être chargé d'enseigner la profession aux jeunes gens de la paroisse. On ne parvint pas à s'arranger. Ce fut en fin de compte un fleurétier de Sévery près Cossonay, maître Gaziat qui consentit à monter au Lieu accompagné de son métier. L'enseignement se donna pendant le mois de septembre, octobre et novembre de la même année. La "partie" (soit la note) de G. s'éleva à 43 livres (108 florins). En décembre, le Conseil établissait un Règlement des fleurétiers qui ne nous est pas parvenu. Nous savons seulement que chacun des apprentis devait payer 10 bagues, tout en s'engageant à former lui-même un nouvel apprenti. Système boule de neige!

L'autorité dut y aller des deniers de la bourse communale pour acquérir quelques métiers à tisser, à en juger par la somme de 108 florins livrés en décembre. Les tissus fabriqués et livrés à la commune furent pesés le 1er juin de l'année suivante. Le "mars de fer" (poids ?) employé à cet effet revint à 1 1/2 florin.

Bientôt les maîtrises de fleurétiers de la plaine suscitèrent des difficultés à notre industrie naissante. Les maîtrises des horlogers et des pierristes, nous le verrons, procédaient de même façon tracassière. Le Lieu songea à se rattacher à la maîtrise de Lutry, puis à celle de Lausanne.

Dès février 1748, les comptes et les verbaux du Lieu s'abstiennent de toute allusion à l'industrie fleurétière. Les soyeux du Lieu durent renoncer au métier au bout de peu d'années.

Procédait-on vers le milieu du XVIIIe siècle de la même façon qu'aujourd'hui : désagrégation partielle des déchets de soie par l'eau bouillante, peignage, torsion puis tissage ?

Note sur l'industrie de la "florete". Déjà connue au Xlle s. en France, elle franchit les frontières du royaume, gagna les pays de langue germanique qui connurent des florétistes. Ce terme encore connu à Bâle, se vit à la longue détrôné par Schappe. Il y a belle lurette que la pays romand ne se livre plus au "schappage".

Seconde note sur le tissage. L'asile hôpital du Chenit, créé en 1819, occupait mainte Filandière. Les produits de leur travail servaient à confectionner les toiles nécessaires à l'établissement hospitalier. Le tissage fut confié à des tisserands de Biaux. (voir page précédente).

Le premier Jean Raymond (voir page précédente passage sur le dernier tissot du Bas de la Combe) tissa en 1822, 68 aunes de toile à 9 1/2 kr l'aune (environ); en 1826, il s'agit de 26 aunes payées 1/2 kr. 7/8, soit 1 aune. Vrai métier de meurt fait que celui de tisserand!

(au sujet du battage de la filasse et du chanvre, voyez la page 96 et suivante.)

Tisserands. — Nous avons exposé plus haut comment certaines branches de la filature et du tissage tentèrent de s'industrialiser. Deux mots maintenant de ces *tissots* de village chargés à un prix peu rémunérateur de convertir en toile la récolte des linières et chènevières du pays.

Si aucun des encombrants métiers de tisserand d'autrefois ne nous est resté, les livres de raison et les inventaires fournissent maints renseignements sur l'activité de nos tisserands.

Le dîmier de 1730 cite dans toute la commune un unique tissot, David Reymond, du Crêt-Meylan. En 1747, un métier fut établi au Prérond pour la belle-sœur de Pierre Aubert. Nous le savons parce que des plantes furent accordées à cette occasion (Conseil, 20 juillet). En 1765, le tisserand Louis Reymond livre de la toile aux Golay-Héritier à raison de 6 bz le rand. En 1770, octroi de plantes au tisserand Joseph Reymond, du Crêt-Meylan. Comme en 1765, le tisserand Reymond travaille pour ses cousins, les Golay-Héritier. En 1772, il convertit en toile 55 livres de fil. En 1776, la veuve de Pierre Reymond livre à ceux de Chez-l'Héritier 12 rands de toile. La chaîne pesait 28 livres ; la trame autant. L'année suivante, ils paient par des tommes la façon de la toile. Le recensement de 1785 ne signale aucun tisserand, ce qui ne manque pas d'étonner, puisque celui de 1784 mentionnait encore Joseph Reymond.

Les métiers de Chez-Tribillet (Reymond, signalé en 1822), des Bioux et de Combenoire fonctionnaient-ils déjà au siècle précédent ? Quoi qu'il en soit, les gens du Chenit firent de fréquentes commandes à ces établissements.

Dans les bonnes maisons, on prit de bonne heure l'habitude d'*acheter des toiles au-dehors*. Tel fut le cas de mon arrière-grand-oncle, le secrétaire Golay. Lors d'un voyage à Berne pour affaires communales, il empléta 90 braches (soit demi-aunes) de toiles diverses (1767).

Des Comtois, marchands de textiles, passaient parfois de porte à porte. Les Golay leur achetèrent un jour un rouleau... (illisible dans le livre de raison).

Les *piais* (toile à fromage) venaient des Ormonts, au début du XIX^e siècle du moins.

Si nous faisons l'histoire du Lieu, nous devrions nous arrêter au tissage de la *bourre de soie*. Un maître du dehors y forma quelques apprentis de 1746 à 1748.

Le *métier à tisser les bas* (on pourrait aussi parler de tricotage mécanique) inventé en Angleterre en 1589, pour passer en France en 1666 (*Tribune de Lausanne* du 5 septembre 1953), fut-il introduit à la Vallée ? Nous ne le savons. Par contre, certaine dame *Henriette Olivier*, née Meylan, s'était établie à Berne comme fabricante de bas (1770). Un tuteur gérait les biens de cette personne à la Vallée.

Auguste Piguet, Chenit III, 1971



Les linières

Le *lin* prospérant plus facilement en haute montagne que le chanvre, on se serait attendu que nos majeurs se fussent d'abord livrés à la culture de la première de ces plantes textiles. Tel ne fut pourtant pas le cas. Il faut attendre au XVIII^e siècle pour voir signalées des linières dans nos régions. Par le livre de raison des Golay, de Chez-l'Héritier, nous savons que la famille déboursa 1 fl. 3 s. en 1765 pour l'un et l'autre produit ; puis, en 1774, 75 fl. 6 bz. En nature, le tome I, p. 43, l'a dit, le fisc exigeait « de 11 faisceaux ou pleyons l'un ».

Nous verrons plus loin, en traitant du filage et du tissage, que chènevières et linières occupaient un espace assez important au Chenit. Suivant les années, selon qu'il y avait ou non un trousseau à préparer, on augmentait ou diminuait les semis de lin et de chanvre. Voyait-on un vaste champ bleu près d'une maison, on en concluait que l'une des filles avait trouvé un galant sérieux.

La dîme des *pois* se percevait en nature ou en argent, probablement sur le pied d'un quarteron sur onze. En 1734, la quarteron de pois valait 9 bz en territoire du Lieu (verbaux 8).

La culture des *fèves* nous est signalée dès le milieu du siècle. On ignore si le fisc les assujettit à un droit quelconque. Il en est de même pour la *pomme de terre*.

Aucun des documents consultés ne fait allusion à une dîme sur les *légumes*, pas plus qu'à *l'impôt dit des toises*. Ce dernier, englobé, à titre de *menue cense*, dans la *cense annuelle de 130 fl.*, n'était guère qu'un souvenir dans l'esprit des bourgeois. Que le lecteur veuille bien se reporter à ce que le tome II (pp. 167-169) en a dit.

Auguste Piguet, Le Chenit III, p. 65